

des 40 millions d'annuités... du versement annuel de la Banque, tant qu'elle les aura pas institués un ou plusieurs établissements de crédit agricole.

LA SÉANCE

Présidence de M. Dubouché, président. La séance est ouverte à 1 h. 25.

Budget de la marine

La Chambre reprend la discussion du budget de la marine.

Discours de Pelletan

M. Camille Pelletan constate que personne ne peut le parole après M. Delcassé pour défendre les abus de la marine.

Les critiques faites aujourd'hui, qu'elles soient par M. Delcassé ou par moi, sont identiquement semblables à celles qu'on trouve il y a un siècle dans les correspondances étrangères et, depuis cent ans, on attend toujours le ministre réformateur.

Nous voyons toujours les mêmes abus et les mêmes excès. En 1890, au Tonkin et à Madagascar, la marine n'a servi à rien.

Il voit pour quel résultat la France dépense, depuis tant d'années, tant de millions. Après chacune de ces dépenses saluées, le ministre se rendrait seulement en nous coûtant 250 millions au lieu de 60 millions qu'elle nous coûtait antérieurement.

L'orateur critique ensuite la complaisance de la marine avec toutes ses formalités bureaucratiques et on peut dire que jamais l'Internationale n'a été chantée aussi souvent à Dunkerque.

Les journaux opportunistes se félicitent de la victoire facile qu'ils remportent, mais ils sont déçus tout de même, quant au fond de la question, car, en moins de trois années, un progrès socialiste aussi considérable.

En 1893, le premier candidat socialiste que l'on ait porté dans l'arrondissement de Dunkerque obtenait péniblement 310 suffrages. En 1895 c'est 3 381 suffrages qui se portent sur notre vaillant ami Poulet, soit plus de 3 mille voix en plus, c'est-à-dire mille voix par an.

Ce qui y a d'important à constater, c'est que, dans toutes les communes de la circonscription électorale, la candidature du citoyen Poulet obtint des voix et notamment les communes riveraines de la mer.

A Dunkerque (basse-ville) notre ami Poulet obtint la majorité dans un bureau de vote et à Coudekerque-Branches, il obtint 398 suffrages contre 276 à M. Guillaumet.

Le résultat électoral nous démontre que si notre Parti ouvrier n'avait pu faire sa propagande quatre semaines plus tôt et entamer par sa propagande écrite et parlée toutes les communes de la circonscription, Dunkerque se serait donné un député socialiste.

Le Progrès d'aujourd'hui, en parlant de l'élection de Dunkerque et tout en ayant soin de ne pas crier trop haut : victoire, déclarait que sur les 3,000 voix données au citoyen Poulet, il fallait en compter une bonne moitié aux réactionnaires.

Nous nous attendions à cette insinuation calomnieuse et nous ne sommes pas surpris que si nous n'avons pas la bonne foi et que les réactionnaires qui se sont portés candidats comme des pleutres dans cette bataille et qui se refusent à lutter ouvertement parce qu'ils se savent impuissants à le faire, comme ils le faisaient naguère pour la monarchie contre la République, ont eu, dans cette lutte électorale, plusieurs attitudes qui les condamnent; ils se sont divisés en trois troupes.

En 1892, ils votèrent en masse pour Lacombe qui obtint 6,615 voix contre 6,290 voix au citoyen Vuyg.

Or, il y a eu, cette fois-ci, plus de 7,300 abstentions. M. Quo son successeur M. Poullet et plus de 4,000 suffrages se sont manifestés en bulletins divers. Ce dernier mode de vote avait été recommandé par le Nord-Parisien, l'organe clérical attitré de l'arrondissement de Dunkerque.

Cela veut dire qu'une partie des réactionnaires ont voté pour Guillaumet, qu'une autre partie s'est affirmée sur les bulletins divers, dans l'espoir bien enfantin de créer un ballottage et que la troisième partie s'est abstenue.

Mais, quant à la candidature socialiste, ce sont tous les mécontents, les vrais républicains et les ouvriers les plus éclairés qui ont voté pour elle. C'est-à-dire pour le triomphe de la République sociale.

Autre constatation très consolante, c'est que tout le littoral maritime de la France est sérieusement entamé par l'esprit socialiste; de Dunkerque à Foulon, en passant par Grand-Port-Philippe, Rosendael, Gravelines (Calais), Boulogne, La Rochelle, Bordeaux, Cette, La Ciotat, Hyères, Marseille. L'idée socialiste fait traitée de poudre.

C'est que les inscrits maritimes, les pêcheurs marins, les manoeuvriers des ports, en un mot tous les travailleurs de la mer qui ne veulent plus être conduits comme des esclaves avec les vieilles lois de Colbert et qui veulent être assurés contre les accidents maritimes, se rallient tous au Parti ouvrier, au seul parti qui ait songé sérieusement à eux comme à tous les exploités pour prendre en main leurs justes

L'Élection de Dunkerque

Voici les résultats, par communes, de l'élection législative de dimanche.

Commune	1896	1892
Dunkerque	1096	2392
Bray	10	101
Coudekerque	12	105
Coudekerque-Branches	268	276
Loffincoecke	4	96
Melo-les-Bains	74	233
Rosendael	315	653
Téteghem	38	187
Uxem	10	75
Zuydcoote	5	53
Port-Mardyck	5	216
Mardyk	10	61
Grande-Synthe	23	107
Petit-Synthe	96	413
Saint-Eloi-sur-Mer	251	643
Gravelines	219	655
Craywick	29	98
Grand-Port-Philippe	100	317
Laon Plage	29	401
Saint-Georges	21	39

Récapitulation. — Inscrits, 19,329; votants, 12,587. — POULET, socialiste, 3,381 voix; GUILLAUMET, opportuniste, 7,646 (est); bulletins blancs ou nuis, 1,936.

Depuis dimanche soir, les camarades, enchantés de leur succès électoral, sont dans l'enthousiasme et on peut dire que jamais l'Internationale n'a été chantée aussi souvent à Dunkerque.

Les journaux opportunistes se félicitent de la victoire facile qu'ils remportent, mais ils sont déçus tout de même, quant au fond de la question, car, en moins de trois années, un progrès socialiste aussi considérable.

En 1893, le premier candidat socialiste que l'on ait porté dans l'arrondissement de Dunkerque obtenait péniblement 310 suffrages. En 1895 c'est 3 381 suffrages qui se portent sur notre vaillant ami Poulet, soit plus de 3 mille voix en plus, c'est-à-dire mille voix par an.

Ce qui y a d'important à constater, c'est que, dans toutes les communes de la circonscription électorale, la candidature du citoyen Poulet obtint des voix et notamment les communes riveraines de la mer.

A Dunkerque (basse-ville) notre ami Poulet obtint la majorité dans un bureau de vote et à Coudekerque-Branches, il obtint 398 suffrages contre 276 à M. Guillaumet.

Le résultat électoral nous démontre que si notre Parti ouvrier n'avait pu faire sa propagande quatre semaines plus tôt et entamer par sa propagande écrite et parlée toutes les communes de la circonscription, Dunkerque se serait donné un député socialiste.

Le Progrès d'aujourd'hui, en parlant de l'élection de Dunkerque et tout en ayant soin de ne pas crier trop haut : victoire, déclarait que sur les 3,000 voix données au citoyen Poulet, il fallait en compter une bonne moitié aux réactionnaires.

Nous nous attendions à cette insinuation calomnieuse et nous ne sommes pas surpris que si nous n'avons pas la bonne foi et que les réactionnaires qui se sont portés candidats comme des pleutres dans cette bataille et qui se refusent à lutter ouvertement parce qu'ils se savent impuissants à le faire, comme ils le faisaient naguère pour la monarchie contre la République, ont eu, dans cette lutte électorale, plusieurs attitudes qui les condamnent; ils se sont divisés en trois troupes.

En 1892, ils votèrent en masse pour Lacombe qui obtint 6,615 voix contre 6,290 voix au citoyen Vuyg.

Or, il y a eu, cette fois-ci, plus de 7,300 abstentions. M. Quo son successeur M. Poullet et plus de 4,000 suffrages se sont manifestés en bulletins divers. Ce dernier mode de vote avait été recommandé par le Nord-Parisien, l'organe clérical attitré de l'arrondissement de Dunkerque.

Cela veut dire qu'une partie des réactionnaires ont voté pour Guillaumet, qu'une autre partie s'est affirmée sur les bulletins divers, dans l'espoir bien enfantin de créer un ballottage et que la troisième partie s'est abstenue.

Mais, quant à la candidature socialiste, ce sont tous les mécontents, les vrais républicains et les ouvriers les plus éclairés qui ont voté pour elle. C'est-à-dire pour le triomphe de la République sociale.

Autre constatation très consolante, c'est que tout le littoral maritime de la France est sérieusement entamé par l'esprit socialiste; de Dunkerque à Foulon, en passant par Grand-Port-Philippe, Rosendael, Gravelines (Calais), Boulogne, La Rochelle, Bordeaux, Cette, La Ciotat, Hyères, Marseille. L'idée socialiste fait traitée de poudre.

C'est que les inscrits maritimes, les pêcheurs marins, les manoeuvriers des ports, en un mot tous les travailleurs de la mer qui ne veulent plus être conduits comme des esclaves avec les vieilles lois de Colbert et qui veulent être assurés contre les accidents maritimes, se rallient tous au Parti ouvrier, au seul parti qui ait songé sérieusement à eux comme à tous les exploités pour prendre en main leurs justes

et trop légitimes revendications et pour l'honneur du premier congrès socialiste de Lille.

Si nous pouvons nous le permettre, nous donnerons le conseil aux vaillants socialistes de Dunkerque, qui viennent de donner une preuve si éclatante de leur vigoureuse énergie de continuer l'œuvre de propagande et d'organisation qu'ils ont entreprise depuis qu'ils ont été élus députés.

Les groupes et les sociétés, les cours d'études et les conférences la propagande par le livre, la parole et le journal, voilà ce qu'il faut dans toutes les communes de la circonscription électorale où les amis viennent de se battre si bravement, un centre dix, sans munitions, avec de faibles armes, contre un adversaire ayant le capital, l'insécurité que donne l'argent et ayant avec lui tous les fonctionnaires, les curés, les juges de paix, les gros bonnets des communes, les greffiers de mairie et les instituteurs, sans oublier les gardes champêtres, obligés pour leur pain de marcher comme un seul homme pour le candidat de la préfecture et du gouvernement.

Les réactionnaires ne pouvant déplaire à Méline qui fait tout pour leur être agréable, se sont refusés à lutter contre l'opportuniste gouvernant, c'est le Parti ouvrier a osé marcher à la bataille contre la réaction opportuniste-capitaliste sans chance de victoire pour l'instant, mais sans confiance en l'avenir, honneur à lui!

Le vapeur Oranien faisant le charbon, a crevé et rempli d'eau. Quatre hommes sont restés dans la cale.

Une forte tempête a sévi sur toute la région causant des dégâts nombreux.

Le steamer Conterry, monté par 20 hommes, parti de Bayonne le 4 pour Cardiff avec un chargement de minerai est considéré comme perdu. Il aurait sombré au large de Brest. Personne n'aurait échappé au naufrage.

Le vapeur Oranien faisant le charbon, a crevé et rempli d'eau. Quatre hommes sont restés dans la cale.

Le fil d'éclairage électrique d'un hôtel, étant tombé dans la cour d'une école voisine où 229 jeunes filles prenaient leur récréation, 30 élèves furent renversées. 2 ont été sérieusement atteintes. Cet accident a causé une panique.

Le député Basly a été élu député du Nord et du Pas-de-Calais.

M. Basly a très justement insisté sur les services que ce canal rendrait à l'industrie houillère en augmentant son rayon d'action par le dimant ou des frètes et sur les conséquences qui en résulteraient pour les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais.

L'augmentation de la production permettrait aux compagnies houillères d'améliorer le sort de leurs ouvriers, et donnerait à ceux-ci un supplément important de salaires. La batterie ne peut qu'être reconnaissante à M. Basly d'avoir appelé à la tribune tous les services qu'elle est susceptible de rendre au pays et qui justifient les dépenses de l'Etat pour la construction des nouveaux canaux.

Ainsi qu'on vient de le lire, le député Basly en réclamant la création du canal du Nord a envisagé le développement que celui-ci peut procurer aux charbonnages de notre région, tout en améliorant le sort des mineurs dont les salaires ne pourraient qu'augmenter.

Nous prions instamment nos correspondants de bien vouloir nous adresser les coupures de journaux qu'ils nous envoient pour insertion que d'un seul côté de la page.

Nous rappelons que nous ne tenons aucun compte des communications non signées.

Derrière ses Électeurs

Le colonel Sever, député de Lille, a rendu compte de son mandat hier soir, à 8 h. 1/2, dans une réunion publique, salle Deruick, rue Grand-Balcon.

Lille était trop petite pour contenir les électeurs qui voulaient entendre sympathiquement le député, et beaucoup d'habitants ont été obligés de rester dehors.

Nous remarquons la présence de M. Debièvre, député au maire.

L'œuvre est ainsi constituée: Président, le citoyen Finlay; assesseurs les citoyens Pérignon et Juvénat.

Après une éloquentة allocution de citoyen Finlay, président, que nous ne pouvons reproduire faute de place, l'ordre du jour suivant fut adopté à l'unanimité.

« Les électeurs du quartier du faubourg de Valenciennes, réunis salle Deruick, après avoir entendu les explications de M. Sever, leur député, le félicitent de sa conduite aussi ferme qu'énergique à la Chambre, et l'engagent à persévérer dans la voie qu'il a tracée, lui promettant de lui renouveler leur confiance dans l'avenir. »

« La séance est levée aux cris de: Vive la République sociale. »

« Vous avez pu voir, dit-il, que par mes votes à la Chambre j'ai fait tout mon possible pour soutenir le ministère Bourgeois. »

« Le colonel Sever fut élu lors des élections municipales de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. »

« Le colonel Sever fut élu lors des élections municipales de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. »

« Le colonel Sever fut élu lors des élections municipales de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. »

« Le colonel Sever fut élu lors des élections municipales de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. »

« Le colonel Sever fut élu lors des élections municipales de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. »

« Le colonel Sever fut élu lors des élections municipales de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. »

« Le colonel Sever fut élu lors des élections municipales de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. »

« Le colonel Sever fut élu lors des élections municipales de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. »

« Le colonel Sever fut élu lors des élections municipales de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. »

« Le colonel Sever fut élu lors des élections municipales de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. »

« Le colonel Sever fut élu lors des élections municipales de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. »

« Le colonel Sever fut élu lors des élections municipales de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. »

« Le colonel Sever fut élu lors des élections municipales de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. »

« Le colonel Sever fut élu lors des élections municipales de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. »

« Le colonel Sever fut élu lors des élections municipales de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. »

« Le colonel Sever fut élu lors des élections municipales de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. »

« Le colonel Sever fut élu lors des élections municipales de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. »

« Le colonel Sever fut élu lors des élections municipales de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. »

« Le colonel Sever fut élu lors des élections municipales de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. »

« Le colonel Sever fut élu lors des élections municipales de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. Il fut élu député de Lille le 10 mai 1895. »

TRIBUNNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Assises du 14 décembre 1896

Procès de l'assassinat de M. Lefebvre. — M. Lefebvre, 30 ans, manoeuvre de maçon à Roubaix, est accusé d'avoir tué le colonel Sever.

Le jury a rendu verdict de culpabilité. L'accusé est condamné à cinq ans de réclusion.

Procès de l'assassinat de M. Lefebvre. — M. Lefebvre, 30 ans, manoeuvre de maçon à Roubaix, est accusé d'avoir tué le colonel Sever.

Le jury a rendu verdict de culpabilité. L'accusé est condamné à cinq ans de réclusion.

Procès de l'assassinat de M. Lefebvre. — M. Lefebvre, 30 ans, manoeuvre de maçon à Roubaix, est accusé d'avoir tué le colonel Sever.

Le jury a rendu verdict de culpabilité. L'accusé est condamné à cinq ans de réclusion.

Procès de l'assassinat de M. Lefebvre. — M. Lefebvre, 30 ans, manoeuvre de maçon à Roubaix, est accusé d'avoir tué le colonel Sever.

Le jury a rendu verdict de culpabilité. L'accusé est condamné à cinq ans de réclusion.

Procès de l'assassinat de M. Lefebvre. — M. Lefebvre, 30 ans, manoeuvre de maçon à Roubaix, est accusé d'avoir tué le colonel Sever.

Le jury a rendu verdict de culpabilité. L'accusé est condamné à cinq ans de réclusion.

Procès de l'assassinat de M. Lefebvre. — M. Lefebvre, 30 ans, manoeuvre de maçon à Roubaix, est accusé d'avoir tué le colonel Sever.

Le jury a rendu verdict de culpabilité. L'accusé est condamné à cinq ans de réclusion.

Procès de l'assassinat de M. Lefebvre. — M. Lefebvre, 30 ans, manoeuvre de maçon à Roubaix, est accusé d'avoir tué le colonel Sever.

Le jury a rendu verdict de culpabilité. L'accusé est condamné à cinq ans de réclusion.

Procès de l'assassinat de M. Lefebvre. — M. Lefebvre, 30 ans, manoeuvre de maçon à Roubaix, est accusé d'avoir tué le colonel Sever.

Le jury a rendu verdict de culpabilité. L'accusé est condamné à cinq ans de réclusion.

Procès de l'assassinat de M. Lefebvre. — M. Lefebvre, 30 ans, manoeuvre de maçon à Roubaix, est accusé d'avoir tué le colonel Sever.

Le jury a rendu verdict de culpabilité. L'accusé est condamné à cinq ans de réclusion.

Procès de l'assassinat de M. Lefebvre. — M. Lefebvre, 30 ans, manoeuvre de maçon à Roubaix, est accusé d'avoir tué le colonel Sever.

Le jury a rendu verdict de culpabilité. L'accusé est condamné à cinq ans de réclusion.

Procès de l'assassinat de M. Lefebvre. — M. Lefebvre, 30 ans, manoeuvre de maçon à Roubaix, est accusé d'avoir tué le colonel Sever.

Le jury a rendu verdict de culpabilité. L'accusé est condamné à cinq ans de réclusion.

Procès de l'assassinat de M. Lefebvre. — M. Lefebvre, 30 ans, manoeuvre de maçon à Roubaix, est accusé d'avoir tué le colonel Sever.

Le jury a rendu verdict de culpabilité. L'accusé est condamné à cinq ans de réclusion.

Procès de l'assassinat de M. Lefebvre. — M. Lefebvre, 30 ans, manoeuvre de maçon à Roubaix, est accusé d'avoir tué le colonel Sever.

Le jury a rendu verdict de culpabilité. L'accusé est condamné à cinq ans de réclusion.

dépôt de 20, 30 et sections hors rang, seront appelés pendant la période comprise entre le départ de la classe libérée et l'appel de la classe.

Dans l'armée territoriale seront convoqués les hommes de la classe 1881 appartenant au train des équipages, aux sections de commis et ouvriers militaires d'administration, aux sections d'infirmiers, à la gendarmerie, aux greffes des tribunaux militaires.

Les hommes de la réserve de l'armée territoriale de la classe 1873, les hommes des services auxiliaires des classes 1874, 1875, 1876, 1877 et 1878 seront convoqués, en 1897, pour une revue d'appel, au printemps, pendant la période des convalescences de révision, par affiches spéciales.

Chemin de fer du Nord. Sur la demande de la Chambre de commerce de Dunkerque, la compagnie du chemin de fer du Nord a décidé de rétablir, à partir du 14 décembre prochain et le 15 janvier prochain, les trains suivants:

1° N° 222, partant de Dunkerque pour Lille à 8 h. 20 du soir.

2° N° 221, partant d'Hazebrouck à 8 heures 45 du soir, pour arriver à Dunkerque à 6 h. 15.

Contestation de frontière franco-belge. Le préfet du Nord, à la demande du ministre de la guerre, avait dressé procès-verbal contre le maire d'une commune limitrophe de la Belgique, la commune de Gognies-Chaussée. Le maire de cette commune, nommé M. Lesnare, avait fait opposer une contestation devant le tribunal de la France et la Belgique et, par conséquent, situé dans la zone frontière.

Le ministre de la guerre avait estimé que ces travaux auraient dû être exécutés seulement après l'avis conforme de la commission mixte des frontières. Mais le conseil d'Etat, dont l'avis M. Lesnare s'était pourvu, a décidé que la contestation dressée contre lui n'était pas justifiée, car la police de la zone frontière ne s'étend pas aux simples travaux d'entretien comme étaient ceux effectués par M. Lesnare.

Faculté des Lettres. Mardi 15 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à la Faculté des Lettres, 25, rue Gauthier de Châtillon, eut lieu un banquet en l'honneur de M. Haumont, Origines et développement de la civilisation russe.

Bureau de bienfaisance. Le Bureau de bienfaisance de Lille accepte, à titre de don aux pauvres, tous les sous étrangers.

Le public peut adresser cette monnaie, 20, rue de la Halleoterie.

Grivèrie et rébellion. Hier, vers 3 heures de l'après-midi, le sergent de ville Joubert, de fonction rue de Juiers, fut requis chez Mme Lecomte, au n° 12 de la rue de la Halleoterie, par un consommateur Louis Throux, 25 ans, manoeuvre de maçon, refusant de payer à 1 fr 50 de boissons qu'il avait fait servir.

L'agent se rendit à l'estaminet et invita Throux à le suivre au bureau de police. Mais celui-ci répondit par un coup de tête sous le menton de l'agent, celui-ci cassa trois dents. L'agent tomba même dans la vulgure de l'estaminet en brisant les vitres.

Ce n'est qu'avec l'aide d'un autre sergent de ville et de deux agents de la sûreté que Throux a pu être conduit au commissariat de police où il a été maintenu en état d'arrestation.

Il sera déféré aujourd'hui au parquet sous l'inculpation de grivèrie, rébellion aux agents et bris de clôture.

Tous les délinquants du Nord et du Pas-de-Calais seront à Lille dimanche prochain. Ils tiendront une assemblée générale à 2 h. 1/2 dans la salle de justice de paix au Palais Rihour.

Coups de couteau à Fives. Nous avons raconté hier l'agression dont a été victime, dimanche soir, un manoeuvre de maçon, Léon Verrier, âgé de 19 ans.

L'état de ce jeune homme s'est amélioré et, malgré les quatre coups de couteau, sa vie n'est pas en danger.

Les deux agresseurs ont été mis en état d'arrestation. Ce sont les nommés de Clercq, âgé de 18 ans, et Van Regen, âgé de 20 ans, tous deux parons de ferme. Ils seront conduits aujourd'hui au parquet.

Mise en liberté. Lesieurs Vandenberg Louis, 29 ans, demeurant rue Magnan, 20, et Charles Charles, 16 ans, rue des Sarrazines, 31; Coysens Pierre, 15 ans, rattacheur, chemin des Vachers; Favier Victor, 17 ans, rue des Sarrazines, cour Pottier; Edmond Piersens, 19 ans, rue d'Austerlitz, 71; Ferdinand Lefebvre, 24 ans, cour Wagman, 14; et Charles Paecou, 68 ans, marchand de lins et d'étoiles, rue d'Austerlitz, 32, qui avaient été arrêtés pour un prétendu vol d'étoiles, ont été remis en liberté hier matin.

La balle avait été trouvée par eux dans les fortifications, sous le pont-levis de la porte de Ganteleu, où l'avait laissée le ca-mionneur.

OLIVER TWIST

PAR CHARLES DICKENS

CHAPITRE PREMIER

— Oui, il est assez bien, dit le bedeau en regardant avec orgueil les gros boutons de cuivre qui ornaient son habit; le sujet est le même que celui du sous-païsois de bon Samaritan passant le voyageur blessé. Ce conseil me l'a donné pour mes chères, monsieur Sowerberry. La première fois que je l'ai mis, c'était pour assister à l'école relative à ce marchand sans ressources, qui mourut la nuit sans une parole cohérente.

— Je m'en souviens, dit l'entrepreneur, le jour où il était mort de froid et de faim, n'est-ce pas?

M. Bumble fit un signe de tête affirmatif.

Et le regard s'élevait, je crois, d'une

manière spéciale, dit l'entrepreneur, qui se frotta les yeux.

— Bast! sotte que cela dit le bedeau avec humeur: si le conseil faisait attention à toutes les niaiseries que débitent ces ignorants de jurés, il aurait fort à faire.

— C'est bien vrai, dit l'entrepreneur.

— Les jurés, dit M. Bumble en serrant fortement sa canne, ce qui était chez lui signe de colère, les jurés sont des êtres sans éducation, des êtres vils et rampants.

— C'est encore vrai, dit l'entrepreneur